

Ville d'Asnières-sur-Seine

Activités aquatiques à la Piscine Municipale Franck Esposito 1 boulevard Pierre de Coubertin

Saison 2011/2012

Activités proposées aux enfants :

➤ **Bébés nageurs :**

De 6 mois à 3 ans.

Samedi de 9h00 à 10h15

➤ **Jardin aquatique :**

De 3 ½ à 5 ans.

Samedi de 10h30 à 11h15

➤ **Marsouins :**

De 5 à 6 ans.

Mercredi de 17h45 à 18h30

Samedi de 11h15 à 12h00

➤ **Apprentissage enfants :**

De 7 à 13 ans.

Mardi de 17h30 à 18h15 et de 18h15 à 19h00

Mercredi de 18h45 à 19h30

Jeudi de 18h15 à 19h00

Activités proposées aux adultes :

➤ **Apprentissage adultes, perfectionnement :**

Mercredi de 19h30 à 20h30

➤ **Aquagym :**

Lundi et mercredi de 18h40 à 19h30

Jeudi de 19h10 à 20h00

Mardi de 12h55 à 13h45

Vendredi de 12h55 à 13h45 et de 17h40 à 18h30

Cotisation annuelle : tarif en fonction du quotient familial.

Informations générales :

Les cours débuteront le lundi 19 septembre 2011 et s'achèveront le samedi 23 juin 2012.

Les séances ne seront pas assurées pendant les vacances scolaires.

L'âge limite est déterminé par l'âge de l'enfant au 31 décembre 2011.

L'inscription se fait pour une séance fixe par semaine pour toutes les activités. Les adhérents devront respecter les horaires du créneau choisi sur l'année.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure dûment justifié (raisons médicales ou déménagement). Le remboursement se fera au prorata à compter de la date de réception de la demande par courrier au service des sports et jusqu'au 31 mars 2012. Au-delà de cette date, les demandes de remboursement ne seront plus possibles.

Inscriptions :

Les inscriptions à ces activités seront effectuées auprès de la :

**Piscine Municipale Franck Esposito
Centre sportif des Courtilles
1 boulevard Pierre de Coubertin
Téléphone : 01 47 99 05 26
sports@mairieasnieres.fr**

Renseignements par téléphone ou sur place du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00

Pièces obligatoires à fournir le jour de l'inscription :

- pour l'application du quotient familial :
 - o soit la fiche « Quotient familial 2011 » délivrée par la Direction de l'Education de la Mairie (si votre enfant est inscrit dans une des structures suivantes : accueil périscolaire, études surveillées, centres de loisirs, restauration scolaire) ;
 - o soit une copie de l'Avis d'imposition 2010 (sur les revenus 2009), le relevé récent des Allocations Familiales, le relevé des Allocations Familiales 2009.
 - o Si vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus ou que vous ne résidez pas à Asnières-sur-Seine, le plein tarif vous sera appliqué.
- Un certificat médical,
- Deux photos d'identité,
- Deux fiches de renseignements à remplir sur place lors de l'inscription,
- Le règlement.

Il ne sera procédé à aucune inscription sans un dossier complet.

Planning d'inscription :

- Renouvellement d'une inscription enfant (marsouin et apprentissage enfant : 5-13 ans) : du mardi 14 juin au dimanche 19 juin.
- Renouvellement d'une inscription aux activités bébé-nageur, jardin aquatique, perfectionnement adulte, aquagym : du lundi 29 août au vendredi 02 septembre de 12h30 à 14h et de 17h à 20h ainsi que le samedi 03 septembre de 9h à 12h.

- Nouvelle inscription enfant (5-13 ans) : du lundi 29 août au vendredi 02 septembre de 12h30 à 14h et de 17h à 20h ainsi que le samedi 03 septembre de 9h à 12h.
Sont concernés uniquement les enfants ayant passé le test du 21 juin.

- Nouvelle inscription aux activités bébé-nageur, jardin aquatique, perfectionnement adulte, aquagym : du lundi 05 septembre au jeudi 08 septembre de 12h30 à 14h et de 17h à 20h ainsi que le samedi 10 septembre de 10h à 19h et le dimanche 11 septembre de 10h à 18h au forum des associations et en fonction des places disponibles.

Ville d'Asnières-sur-Seine

Activités aquatiques à la Piscine Municipale Franck Esposito

Saison 2011/2012

Cotisation annuelle pour les activités bébés nageurs, Jardin aquatique, Marsouins et Apprentissage enfants :

Tranches	Quotient familial	Tarif	Tarif (2 ^{ème} enfant)
T1	0 à 200	150 €	100 €
T2	201 à 300	155 €	105 €
T3	301 à 400	160 €	110 €
T4	401 à 500	165 €	115 €
T5	501 à 600	175 €	120 €
T6	601 à 700	180 €	130 €
T7	701 à 800	190€	140 €
T8	801 à 1 000	200 €	150 €
T9	1 001 à 1 300	210 €	160 €
T10	1 301 à 1 600	220 €	170 €
T11	1 601 à 2 000	230 €	180 €
T12	2 001 et plus	240 €	190 €
HC	Hors commune	280 €	220 €

Cotisation annuelle pour les activités aquagym et l'Apprentissage adultes :

Tranches	Quotient familial	Tarif
T1	0 à 200	150 €
T2	201 à 300	155 €
T3	301 à 400	160 €
T4	401 à 500	170 €
T5	501 à 600	180 €
T6	601 à 700	190 €
T7	701 à 800	200 €
T8	801 à 1 000	210 €
T9	1 001 à 1 300	220 €
T10	1 301 à 1 600	230 €
T11	1 601 à 2 000	240 €
T12	2 001 et plus	250 €
HC	Hors commune	280 €

Tarif à la séance pour l'aquagym : **12 €.**